



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

4^{ème} séance du mardi 30 septembre 2025

Présidence de M. Musa Kamenica, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2024/55 de la Municipalité, du 14 mai 2025 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'accepter la réponse au postulat de Madame Caroline Alvarez Henry et de Madame Caroline Devallonné Dinbali intitulé « Décès de lausannoises et lausannois : vers une simplification des démarches administratives pour les familles proches »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi trente septembre deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :